



C O M M U N E D ' A M B È S

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre membres élus 23
Nombre membres élus en exercice : 23

présents : 20
représentés : 03
votants : 23
absents : 00

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2023 À 19H00

Le Conseil Municipal d'Ambès,
Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des
Collectivités Territoriales,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville
sous la Présidence de M. Gilbert DODOGARAY, Maire.

Date de la convocation :
10 novembre 2023

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'envoi en
Préfecture le :

Et de la publication en ligne
le :

PRESENTS :

Gilbert DODOGARAY, Maire ;
Rémi PIET, Isabelle BESSE, Nicolas MUZOTTE, Muriel JOLIVET,
Christian LAPEYRE, Pearl HIPPOLYTE, adjoints au Maire ;
Christiane HIPPOLYTE, Dominique JOLIVET, Sophie PARADOT,
Catherine RODRIGUEZ, Marie-Pierre FETIS, Franck DUMARTIN,
Antoine VIGNAUD, Enzo BORTOLATO, Sandrine VILLENAVE, Eléonore
LAPORTA, Romain RITOU, Jean-Pierre MAZZON, Catherine
LABARRERE, conseillers municipaux.

Le Maire,

ABSENTS REPRESENTES :

Christophe BOURDIEU donne procuration à Christian LAPEYRE
Jean-Noël ELIPE donne procuration à Nicolas MUZOTTE
Marine SAAD donne procuration à Marie-Pierre FETIS

SECRETAIRE DE SEANCE :

Nicolas MUZOTTE

**DÉLIBÉRATION N° 071 11 2023 – DIRECTION GÉNÉRALE – MODIFICATION DU NOMBRE
DE CONSEILLERS DÉLÉGUÉS ET DÉSIGNATION**

Présentation par M. le Maire.

Vu la délibération n°014 04 2023 en date du 07 avril 2023, fixant le nombre de conseillers délégués à 3 et désignant M. Bourdieu, M. Vignaud et Mme Fetis à ces postes.

Monsieur le Maire propose de créer 1 poste supplémentaire de conseiller municipal délégué et soumet la candidature de Mme Sophie PARADOT à ce poste.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la création d'1 poste supplémentaire de conseiller délégué portant le nombre total à 4,
- **APPROUVE** la désignation à ce poste de Mme Sophie PARADOT,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la bonne exécution de cette délibération.

Fait et délibéré le 15 novembre 2023
Pour expédition conforme.

Le Maire,
Gilbert DODOGARAY

